BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Supplément n° 1 au N° 127
1 Avril 1971

TAVELURE DU POIRIER

En dépit de l'insolation élevée de ces derniers jours, le développement de la végétation se poursuit à un rythme assez modéré , les températures restant encore relativement fraiches pour la saison, particulièrement la nuit.

Seules les variétés à débourrement précoce du type Doyenné d'Alençon ou Conférence ont atteint ou dépassé le stade C3D, particulièrement dans les régions les plus chaudes de notre circonscription.

Les contrôles de périthèces ne laissent entrevoir qu'un nombre encore réduit d'ascospores proches de la maturité et les risques de contamination sont donc encore très faibles dans ces conditions. Cette situation pourrait évoluer dès le retour d'un temps humide et doux.

Se tenir prêt à intervenir rapidement sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C3D dès l'amorce du retour à un temps humide et doux et surtout là ou l'on redoute les contaminations par conidies issues des chancres de rameaux.

TAVELURE DU POMMIER

Là aussi le développement de la végétation est encore assez réduit et seules les variétés à débourrement précoce telles que Boskoop, Melrose et quelquefois Cox orange par exemple ont atteint ou dépassé le seuil de receptivité aux attaques de la Tavelure.

Dans les secteurs plus froids, et sur variétés plus tardives, il semble que l'on s'achemine lentement vers ce stade de réceptivité (C3-D).

Par contre, à l'inverse des poiriers, la maturation des périthèces semble nettement plus avancée. De très nombreuses ascospores sont maintenant bien visibles à l'intérieur des périthèces et les premières projections d'ascospores ont été observées dans la nature, en nombre cependant relativement réduit, lors des averses du 26 Mars par exemple.

Des contaminations par ascospores sont donc possibles dès à présent. Encore faible actuellement, leur gravité sera fonction des conditions climatiques à venir.

Là encore, intervenir rapidement sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C3-D dès l'amorce du retour à un temps humide et doux.

Intervenir sur les autres variétés au fur et à mesure que les bourgeons atteindront ce stade dès la présence du temps humide et doux.

TORDEUSE DE LA PELURE RAPPEL

Les observations sur les "abris d'hivernage" montrent qu'un grand nombre d'entre eux sont vides. Mais, par contre, on n'a pas encore pu observer le déplacement des jeunes chenilles vers les boutons, cependant, il se peut que celui-ci prenne rapidement de l'ampleur dès un prochain réchauffement des températures (les moyennes à l'heure actuelle étant encore basses). Dans ces cas, intervenir sur les variétés ayant atteint le stade réceptif C3-D) (Pour renseignements complémentaires, se reporter à la note du 18 Mars).

CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA

Se reporter aux indications données dans notre précédent bulletin du 18 Mars.

MOUCHE DE L'OIGNON

La biologie de ce parasite est assez comparable à celle de la Mouche de la carotte. On observe là 2 générations : une première en Avril-Mai, une seconde en Juillet.

P 249

Les premiers adultes apparaissent le plus souvent vers la fin avril. La ponte a lieu 3 semaines environ après au collet des plants, à l'aisselle des feuilles ou entre les écailles des bulbes. Elle se produit lorsque la température atteint 18 à 20°. Les jeunes larves pénètrent 2 à 7 jours après dans les plants. Elles transportent une bactérie qui assure la décomposition des tissus. Ces larves peuvent se déplacer dans le sol et détruire ainsi plusieurs pieds.

Tournez s'il-vous-plait.

Cependant, la lutte contre ce parasite est relativement aisée. Les seuls résultats sont ceux obtenus par des traitements préventifs exécutés au moment du semis ou du repiquage. Ces traitements visent la destruction des jeunes larves au moment de leur première attaque au niveau du collet.

Le traitement du sol pourra être exécuté dans les mêmes conditions et avec les mêmes produits que pour la Mouche de la Carotte. Réaliser une pulvérisation abondante ou un épandage de granulés suivi d'un enfouissement léger.

Outre le traitement su sol, l'enrobage des graines avec une préparation à base de Diéthion, 60 g de M.A./Kg de graines ou de Trichloronate : 40 g de M.A./Kg de graines peut être envisagé. Un complément sous forme d'apport au sol peut être nécessaire car il faut atteindre au minimum 60 g de Diéthion et 40 g de Trichloronate à l'are.

L'enrobage des bulbilles peut encore être réalisé à l'aide du Diéthion et du Trichloronate aux doses respectives de 60 g et 40 g de M.A. pour 10 kg de bulbilles.

Sur poireaux repiqués, le trempage des plants au Diéthion (60 g/10 l d'eau) donne de bons résultats. On peut utiliser aussi le Carbophénothion et le Trichloronate. Aucune phytotoxicité n'a été rencontré dans l'emploi de ces produits.

Les essais réalisés au cours des années passées confirment que le Diéthion et le Carbophénothion utilisés en enrobage des semences peuvent assurer une bonne protection des plantes pendant au moins 3 mois.

Par contre, les pulvérisations en végétation se montrent très insuffisantes, et souvent de peu d'intérêt.

En ce qui concerne l'incorporation des produits insecticides au sol, il n'est pas possible de mettre en évidence des différences entre produits. Les résultats obtenus sont toujours intéressants quelque soit le produit utilisé. Le Fonofos matière active récemment mise sur le marché s'avère un excellent produit sans nul doute le plus persistant actuellement. On l'utilisera à la dose de 20 g de matière active/are.

Enfin, si la désinfection des semences se révèle la technique la plus commode, il est probablement prudent d'envisager une désinfection complémentaire du sol.

Le trempage des plants doit être envisagé comme un traitement complémentaire.

La désinfection du sol serait la technique la plus efficace et la plus pratique Cependant, au delà de trois mois après ces traitements, la protection doit être éventuellement assurée par des pulvérisations en végétation réalisées à l'aide des mêmes produits cités plus haut.

Rappelons que la Mouche de l'Oignon pond sur les plants de poireaux et non sur le sol. En conséquence, la désinfection du sol s'avère innefficace dans ces conditions. Des pulvérisations sont alors nécessaires en cours de végétation.

L' INSPECTEUR de la Protection des Végétaux

P. COUTURIER

Les CONTROLEURS chargés des Avertissements Agricoles

G. CONCE et D. MORIN

Dernière note Supplément n° 1 au N° 126 en date du 18 Mars 1971.